

Projet d'école 2013-2017

ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE
LOUIS ARAGON A NIORT



État des lieux

BILAN DES ACQUIS A L'ECOLE MATERNELLE.....	3
LES RESULTATS DES ELEVES – CE1	4
LES RESULTATS DES ELEVES – CM2.....	4
PARCOURS ET ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES	5
INDICATEURS COMPLEMENTAIRES	6

Fiches action

DIAGNOSTIC A PARTIR DE L'ANALYSE DE L'ÉTAT DES LIEUX	7
AXE 1 « ASSURER LA MAITRISE PAR TOUS LES ELEVES DES INSTRUMENTS FONDAMENTAUX DE LA CONNAISSANCE A LA FIN DE L'ECOLE ELEMENTAIRE »	8
AXE 2 FAVORISER LA DIFFERENCIATION PEDAGOGIQUE POUR PRENDRE EN COMPTE L'HETEROGENEITE DES ELEVES	12
AXE 3 « LE PARCOURS DE L'ELEVE : DE L'ECOLE AU COLLEGE »	16
VOLET CULTUREL.....	18
MODALITÉS D'ORGANISATION DES AIDES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES.....	19
VALIDATION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

Bilan des acquis à l'école maternelle

	2011-2012	2012-2013
Nombre total d'élèves en GS :	31	35

S'APPROPRIER LE LANGAGE

	Nombre d'élèves pour lesquels les items sont validés	
Comprendre un message et agir ou répondre de façon pertinente	30	33
Nommer avec exactitude un objet, une personne ou une action ressortissant à la vie quotidienne	31	34
Formuler, en se faisant comprendre, une description ou une question	29	33
Raconter, en se faisant comprendre, un épisode vécu inconnu de son interlocuteur, ou une histoire inventée	28	30
Prendre l'initiative de poser des questions ou d'exprimer son point de vue	29	31

DÉCOUVRIR L'ÉCRIT

Identifier les principales fonctions de l'écrit ; identifier les formes écrites	29	33
Écouter et comprendre un texte lu par l'adulte	30	33
Connaître quelques textes du patrimoine, principalement des contes	30	34
Produire un énoncé oral dans une forme adaptée pour qu'il puisse être écrit par l'adulte	27	32
Différencier les sons	28	32
Distinguer les syllabes d'un mot prononcé	28	32
Reconnaître une même syllabe dans plusieurs énoncés	28	32
Faire correspondre les mots d'un énoncé court à l'oral et à l'écrit	26	29
Reconnaître et écrire la plupart des lettres de l'alphabet	30	33
Mettre en relation des sons et des lettres	29	31
Copier en écriture cursive, sous la conduite de l'enseignant, de petits mots simples dont les correspondances en lettres et sons ont été étudiées	29	32
Écrire en écriture cursive son prénom	29	32

DÉCOUVRIR LE MONDE

Comparer des quantités, résoudre des problèmes portant sur les quantités	30	32
Mémoriser la suite des nombres au moins jusqu'à 30	30	33
Dénombrer une quantité en utilisant la suite orale des nombres connus	29	31
Associer le nom des nombres connus avec leur écriture chiffrée	30	31
Se situer dans l'espace et situer les objets par rapport à soi	29	29
Se repérer dans l'espace d'une page	28	32
Comprendre et utiliser à bon escient le vocabulaire du repérage et des relations dans le temps et dans l'espace.	27	31

DEVENIR ÉLÈVE

Respecter les autres et respecter les règles de la vie commune	30	34
Écouter, aider, coopérer ; demander de l'aide	29	32
Éprouver de la confiance en soi ; contrôler ses émotions	27	30
Identifier les adultes et leur rôle	31	34
Exécuter en autonomie des tâches simples et jouer son rôle dans les activités scolaires	28	30
Dire ce qu'il apprend	28	30

Les résultats des élèves – CE1

	2011-2012	2012-2013
Nombre total d'élèves en CE1	43	37
Palier 1 - CE1	Nombre d'élèves pour lesquels la compétence est validée	
Maîtrise de la langue française	37	32
Principaux éléments de mathématiques	35	33
Compétences sociales et civiques	43	37

Les résultats des élèves – CM2

	2011-2012	2012-2013
Nombre total d'élèves en CM2	45	38
Palier 2 - CM2	Nombre d'élèves pour lesquels la compétence est validée	
Maîtrise de la langue française	43	32
Pratique d'une langue vivante étrangère	43	37
Principaux éléments de mathématiques Culture scientifique et technologique	42	33
Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication	45	38
Culture humaniste	45	37
Compétences sociales et civiques	45	38
Autonomie et initiative	45	38

Parcours et accompagnement des élèves

Nombre de maintiens / nombre d'élèves	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
en fin de CE1		3 / 84	3 / 81	0 / 78	2 / 75
en fin de CM2		0 / 121	1 / 125	0 / 137	0 / 140

	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Nombre d'orientations en EGPA / nombre d'élèves en CM2		0 / 36	0 / 34	1 / 45	0 / 37

	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Nombre d'orientations en ULIS / nombre d'élèves en CM2		0 / 36	0 / 34	0 / 45	0 / 37

	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Nombre de PPRE / nombre d'élèves		4 / 205	5 / 206	5 / 215	3 / 215

	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Nombre d'élèves proposés par l'équipe enseignante pour un SRAN / nombre d'élèves en CM			7 / 74	3 / 79	6 / 80

AIDES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES (APC)

	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Nombre total d'élèves dans l'école			101 195	108 203	110 203
Nombre d'élèves pris en charge			40 57	39 63	41 59

Citer les 4 items les plus travaillés pendant les APC.

En petite section :

- Maîtrise de la langue Française : communication – vocabulaire - syntaxe
- Devenir élève : autonomie

En moyenne section

- Maîtrise de la langue Française : vocabulaire syntaxe
- Mathématiques : Numération
- Respect des règles / jeux de société

En grande section

- Langage : Phonologie
- Mathématiques : Numération
- Mathématiques : espace / temps
- Devenir élève : Ecoute / respect des consignes

Citer les 4 items les plus travaillés pendant les APC.

En cycle 2 :

- Entrée dans l'écrit : connaître les lettres et les sons qu'elles transcrivent à l'oral.
- Production d'écrits : rédiger un texte de quelques lignes.
- Mathématiques : comprendre la numération décimale.
- Mathématiques : résoudre des problèmes simples.

En cycle 3 :

- Maîtrise de la langue Française : comprendre un texte simple.
- Maîtrise de la langue Française : oralisation d'un texte (travail autour de la fluence de lecture et de l'expression orale).
- Maîtrise de la langue Française : production d'écrits.
- Mathématiques : travail autour de la numération (sur les entiers et les décimaux).

Indicateurs complémentaires

	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Taux d'absence			4,5 %	4,3 %	4,4 %

	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Nombre d'élèves concernés par des équipes éducatives			2 6	3 6	3 16
Nombre total d'équipes éducatives			6 14	5 11	6 23

	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Nombre de signalements			0 2	0 1	0 1

	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Nombre d'accidents scolaires			0 1	0 2	1 3

Nombre d'ordinateurs mis à disposition des élèves :	26
Type d'organisation matérielle (ordinateurs de fond de classe, classe mobile, salle informatique...)	Salle informatique et classe mobile
Nombre de tableaux blancs interactifs (ou vidéoprojecteurs interactifs) :	3
Autres outils numériques (ex. : tablettes, MP3) et quantité :	

Taux de participation des parents aux élections			
	école	département	France
octobre 2009	32.11		44,36%
octobre 2010	33.15 / 32.34 %		43,55%
octobre 2011	27.04 / 31,36 %		44%
octobre 2012	25.72 / 34.15 %		44,28%
octobre 2013	22.37 / 24.79 %		

Comment qualifieriez-vous la participation des familles à la vie de l'école, sur une échelle de 1 à 4 ?

1 (très satisfaisant)	2	3	4
	X		

Comment évaluez-vous la situation de votre école par rapport aux incidents pouvant survenir ?

1 (très satisfaisant)	2	3	4
X			

Comment évaluez-vous l'effet des actions relatives aux règles d'hygiène entreprises dans l'école ?

1 (très positif)	2	3	4
X			

Projet de l'école 2013-2017**Diagnostic à partir de l'analyse de l'état des lieux**

Réussites de l'école	Les résultats aux évaluations nationales en français et en mathématiques sont au-dessus de la moyenne nationale et en constante augmentation. Dans le cadre du projet d'école précédent, les élèves ont bénéficié d'une grande ouverture culturelle. Le travail autour du volet numérique de l'école a été très positif pour les cycles 2 et 3 (validation du B2I pour tous les élèves). Un travail autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable a été lancé lors du dernier projet d'école.
Domaines dans lesquels il est nécessaire de mobiliser l'équipe enseignante pour le projet 2013-2017	L'équipe enseignante pense qu'il serait intéressant de travailler dans le domaine de la maîtrise de la langue autour de la production d'écrits, du langage oral et des types de textes. En mathématiques, le travail devra porter sur la résolution de problèmes, la numération décimale et les grandeurs et mesures. Un travail autour de la mise en place de parcours individualisés sera mis en place pour répondre aux différents besoins des élèves. Enfin, les outils et les pratiques seront mutualisés pour amener une cohérence au sein de l'école du socle.
Objectifs prioritaires selon les 3 axes du futur projet	<u>Axe 1 « Assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire »</u> Compétence 1 du socle : L'axe privilégié pour l'école sera un travail autour de la production d'écrit (syntaxe et vocabulaire) : il sera mis en avant dans des activités de dictée à l'adulte, expression orale, écriture approchée, lecture d'histoire (organisation de réseaux de lecture), réécriture d'histoires, création de texte. Compétence 3 du socle : le travail portera sur la numération décimale (diversifier les situations problème de groupement-échange pour renforcer la compréhension de la numération et donner du sens aux opérations sur les nombres), sur les mesures (ancrer l'étude des mesures à des situations réelles de la vie de classe) et sur la résolution de problème (appliquer la démarche d'investigation aux mathématiques). <u>Axe 2 « Favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves »</u> L'école mettra en place des parcours individualisés correspondant aux réels besoins des élèves : permettre la mise en place de passerelles entre les classes pour les élèves qui en ont besoin ; proposer des aides adaptées à chacun (différenciation pédagogique, concertation dans la mise en place des APC...) ; renforcer l'inclusion des élèves de CLIS dans les classes. <u>Axe 3 « Le parcours de l'élève : de l'école au collège »</u> Les outils et les pratiques seront mutualisés pour amener une cohérence au sein de l'école du socle : harmonisation des progressions en apportant une meilleure continuité entre les cycles ; mettre en place des outils d'évaluation communs (ELFE, ROC, évaluations de MDL...) ; utiliser l'outil « Cerise Prim » sur l'ensemble de l'école (maternelle, élémentaire, logiciel équivalent au collège) ; mettre en commun des outils pour favoriser la continuité entre les cycles (ex. : facilecture, facilecrite...) ; encourager et développer les projets de liaison GS-CP et CM2-6^{ème}.

Projet de l'école 2013-2017

Axe 1 Assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire

Compétence du socle visée :

Pour les lecteurs : Lire à haute voix avec fluidité et de manière expressive un texte de plus de dix lignes après préparation.

Pour les spectateurs : Faire un récit structuré à l'oral et compréhensible, pour un tiers ignorant des faits rapportés ou de l'histoire racontée.

Titre de l'action pédagogique	Lire et faire lire
Effet(s) attendu(s), au regard d'indicateurs repérés dans l'état des lieux)	Permettre aux élèves de maternelle de travailler le langage d'évocation à travers des histoires lues. Permettre aux élèves de cycle 3 de lire à haute voix dans un contexte de lecture oralisée véritable.
Quels apprentissages précis suppose cette action ?	Cette action cible deux compétences distinctes en fonction du public qu'elle touche : - elle vise à travailler le langage d'évocation avec les élèves de cycle 1 - elle vise à mettre en situation de lecture les élèves de cycle 3 qui devront veiller à oraliser au mieux leur lecture.
Pour qui ? Niveau(x) d'enseignement Diversité des élèves (haut potentiel, ayant des difficultés, ayant des besoins spécifiques, primo-arrivants, etc.) Parents Équipe pédagogique	Elle concernera donc l'ensemble des élèves de maternelle et quelques élèves de cycle 3 qui, dans le cadre des APC, prépareront puis viendront lire un album aux élèves de cycle 2 (une lecture par période). L'accompagnement des lecteurs-élèves sera réalisé par un enseignant de l'école élémentaire. Les élèves concernés auront été ciblés en conseil des maîtres lors de la répartition des élèves à besoins particuliers sur les compétences qu'ils doivent travailler. Ils seront ensuite pris en charge à raison de deux séances de préparation par semaine. La « lecture offerte » sera proposée en fin de période.
Comment ? Quelle organisation ? Quelles démarches et procédures de travail sont envisagées ?	Les spectateurs bénéficieront donc de ces lectures offertes en fin de chaque période. Elles seront reformulées en classe et retravaillées autour d'activités langagières avec leur enseignant (acquisition du langage d'évocation). Ce dispositif vise aussi à faire du lien entre l'école maternelle et l'école élémentaire.
Quand ? Durée prévue : x mois, 1, 2 ou 3 ans ? Quelle périodicité/fréquence ? Quelle place dans la semaine de l'élève ? Quel planning pendant l'année scolaire ?	Le dispositif sera complété par des bénévoles qui viendront lire des albums chaque semaine aux élèves de GS (de novembre à juin). L'évaluation du dispositif portera, pour les lecteurs, sur leur capacité à restituer un texte écrit à l'oral au public exigeant que peuvent être les élèves de cycle 1 ; pour les spectateurs, à être capable de restituer et réinvestir les histoires lues en utilisant le langage d'évocation.
Modalité de l'évaluation des acquis des élèves Quels indicateurs de réussite observables seront pris en référence pour évaluer l'efficacité de l'action ?	

Projet de l'école 2013-2017

Axe 1 Assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire

Compétence du socle visée : Rédiger un texte (récit, dialogue, texte poétique, compte-rendu) d'une longueur variable selon l'âge des élèves en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire.

<i>Titre de l'action pédagogique</i>	Le journal d'école : produire de l'écrit pour communiquer
<i>Effet(s) attendu(s), au regard d'indicateurs repérés dans l'état des lieux)</i>	Permettre aux élèves de progresser dans les activités de production d'écrits à travers le projet de communication écrite véritable qu'est la création d'un journal d'école.
<i>Quels apprentissages précis suppose cette action ?</i>	Le projet vise à renforcer les compétences de production d'écrits des élèves de l'école de la petite section au CM2. Les compétences mises en jeu varient selon la classe des élèves mais elles ont toutes pour but de produire des écrits corrects pouvant être diffusés. La production prendra plusieurs formes : - Il s'agira essentiellement de dictée à l'adulte et d'écriture approchée au cycle 1. - Les textes des élèves de cycle 2 et 3 auront pour but de travailler le vocabulaire, l'orthographe, la grammaire et la conjugaison en situation de production d'écrit. Les types d'écrits proposés seront variés et pourront changer à chaque période de manière à travailler sur leurs caractéristiques en classe. Ils ne se substitueront cependant pas aux productions brèves et très régulières mises en place dans chaque classe.
<i>Pour qui ?</i> Niveau(x) d'enseignement Diversité des élèves (haut potentiel, ayant des difficultés, ayant des besoins spécifiques, primo-arrivants, etc.) Parents Équipe pédagogique	A chaque début de période, les enseignants se consulteront pour évoquer leur projet de texte pour la période à venir. Chaque classe préparera donc au moins un article (les textes seront tapés par les élèves de cycle 3 dans le cadre de la préparation au B2I). La mise en page sera assurée par un adulte de l'école. La diffusion du journal se fera par papier mais aussi sous la forme d'un PDF téléchargeable sur le site de l'école. Trois à cinq numéros du journal seront édités par an.
<i>Comment ?</i> Quelle organisation ? Quelles démarches et procédures de travail sont envisagées ?	L'évaluation du projet sera liée à l'écrit produit et diffusé dans le journal de l'école mais aussi aux compétences du socle validées en fin de CE1 et de CM2.
<i>Quand ?</i> Durée prévue : x mois, 1, 2 ou 3 ans ? Quelle périodicité/fréquence ? Quelle place dans la semaine de l'élève ? Quel planning pendant l'année scolaire ?	
<i>Modalité de l'évaluation des acquis des élèves</i> Quels indicateurs de réussite observables seront pris en référence pour évaluer l'efficacité de l'action ?	

Projet de l'école 2013-2017

Axe 1 Assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire

Compétence du socle visée : Résoudre des problèmes engageant une démarche à une ou plusieurs étapes.

Titre de l'action pédagogique	Travailler la résolution de problèmes à travers les rallyes mathématiques
Effet(s) attendu(s), au regard d'indicateurs repérés dans l'état des lieux)	Améliorer la résolution de problèmes chez les élèves de cycle 1 et 2. S'impliquer dans un projet individuel ou collectif.
Quels apprentissages précis suppose cette action ?	Le projet vise à renforcer les compétences liées à la résolution de problèmes (lire un énoncé, apprendre à gérer les données, se représenter ce qui est demandé, mettre en place une démarche individuelle...).
Pour qui ? Niveau(x) d'enseignement Diversité des élèves (haut potentiel, ayant des difficultés, ayant des besoins spécifiques, primo-arrivants, etc.) Parents Équipe pédagogique	La mise en place de rallyes incitera les élèves à appliquer la démarche d'investigation à la résolution de problèmes. Il concernera toutes les classes du CP au CM2. Plusieurs modalités pourront être mises en place. - Les élèves pourront s'exercer au sein de leur classe par groupe puis se retrouver lors d'un rallye organisé entre plusieurs classes. - Un décroisement pourra être organisé entre les classes de cycle 3, les mercredis matin, pour travailler la résolution de problème. Des rallyes seront ensuite balisés plusieurs fois dans l'année. L'évaluation du dispositif portera sur les résultats liés au défi mais aussi sur la validation des compétences du pilier 3 du socle commun en fin de CE1 et de CM2.
Comment ? Quelle organisation ? Quelles démarches et procédures de travail sont envisagées ?	
Quand ? Durée prévue : x mois, 1, 2 ou 3 ans ? Quelle périodicité/fréquence ? Quelle place dans la semaine de l'élève ? Quel planning pendant l'année scolaire ?	
Modalité de l'évaluation des acquis des élèves Quels indicateurs de réussite observables seront pris en référence pour évaluer l'efficacité de l'action ?	

Projet de l'école 2013-2017

Axe 1 Assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire

Compétence du socle visée : Utiliser les unités de mesures usuelles et résoudre des problèmes nécessitant l'utilisation de conversions.

Titre de l'action pédagogique	Travailler les « grandeurs et mesures » dans des situations concrètes.
Effet(s) attendu(s), au regard d'indicateurs repérés dans l'état des lieux)	Permettre aux élèves de mieux appréhender la notion de mesure à travers des projets où les mesures interviennent dans des situations concrètes.
Quels apprentissages précis suppose cette action ?	Le projet vise à renforcer les compétences liées aux mesures usuelles et à l'utilisation des tableaux de conversions.
Pour qui ? Niveau(x) d'enseignement Diversité des élèves (haut potentiel, ayant des difficultés, ayant des besoins spécifiques, primo-arrivants, etc.) Parents Equipe pédagogique	Les enseignants de l'école veilleront à proposer cet apprentissage dans des situations concrètes. Les actions mises en place seront les suivantes : • en maternelle : - utilisation des mesures dans le cadre de la réalisation de recettes de cuisine. - utilisation des mesures lors des séances de découverte du monde (mesure des élèves, des plantes qui grandissent). - utilisation des mesures lors des activités sportives de lancer et de saut. • en élémentaire : - utilisation des mesures à travers les problèmes proposées lors des rallyes mathématiques. - utilisation des mesures lors de la préparation des rencontres USEP athlétismes (en demandant aux élèves de réaliser les tracés dans la cour). - utilisation des mesures dans le cadre du marché aux pommes organisé en début d'année scolaire. - création d'une station météo pour relever les précipitations et les communiquer dans le journal d'école. - utilisation des mesures dans le cadre d'une action de prévention pour sensibiliser les élèves sur le poids des cartables en CM2 (préparation à l'entrée au collège → liaison CM2-6^{ème}). L'évaluation du dispositif portera sur les résultats liés aux différentes actions mais aussi sur la validation des compétences du pilier 3 du socle commun en fin de CE1 et de CM2.
Comment ? Quelle organisation ? Quelles démarches et procédures de travail sont envisagées ?	
Quand ? Durée prévue : x mois, 1, 2 ou 3 ans ? Quelle périodicité/fréquence ? Quelle place dans la semaine de l'élève ? Quel planning pendant l'année scolaire ?	
Modalité de l'évaluation des acquis des élèves Quels indicateurs de réussite observables seront pris en référence pour évaluer l'efficacité de l'action ?	

Projet de l'école 2013-2017**Axe 2 Favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves**

Titre de l'action pédagogique	Proposer une rentrée échelonnée pour améliorer l'accueil des élèves à l'école
Effet(s) attendu(s), au regard d'indicateurs repérés dans l'état des lieux	Renforcer l'inclusion et l'adaptation des élèves dans le groupe classe, améliorer le temps de séparation avec la famille.
Quels apprentissages précis suppose cette action ?	Ce dispositif concerne les élèves de petite section qui entrent à l'école. Il vise à permettre d'accueillir les élèves dans de meilleures conditions afin qu'une attention plus importante puisse leur être portée.
Pour qui ? Niveau(x) d'enseignement Diversité des élèves (haut potentiel, ayant des difficultés, ayant des besoins spécifiques, primo-arrivants, etc.) Parents Équipe pédagogique	Au moment de la rentrée scolaire, les élèves de la classe de petite section entre en plusieurs étapes : - 1/3 le premier jour (le mardi 2 septembre pour l'année scolaire 2014/2015). - 1/3 au bout de deux jours (le jeudi 4 septembre pour l'année scolaire 2014/2015). - 1/3 au bout de quatre jours (le mardi 9 septembre pour l'année scolaire 2014/2015). Ce dispositif permettra d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions pour créer une dynamique positive pour l'année scolaire. L'évaluation portera sur l'aspect qualitatif de l'accueil et sur les retours des parents.
Comment ? Quelle organisation ? Quelles démarches et procédures de travail sont envisagées ?	
Quand ? Durée prévue : x mois, 1, 2 ou 3 ans ? Quelle périodicité/fréquence ? Quelle place dans la semaine de l'élève ? Quel planning pendant l'année scolaire ?	
Modalité de l'évaluation des acquis des élèves Quels indicateurs de réussite observables seront pris en référence pour évaluer l'efficacité de l'action ?	

Projet de l'école 2013-2017**Axe 2 Favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves**

Titre de l'action pédagogique	Eduquer les jeunes élèves à écouter
Effet(s) attendu(s), au regard d'indicateurs repérés dans l'état des lieux	Renforcer l'écoute attentive et la concentration des élèves de cycle 1, pour ensuite exercer les notions nécessaires à l'apprentissage de la lecture en cycle 2 (développer la conscience phonologique, distinguer les mots et les syllabes, distinguer les sons constitutifs du langage, localiser un son...)
Quels apprentissages précis suppose cette action ?	Ce dispositif devra permettre de développer des stratégies d'écoute chez les élèves de cycle 1. Il passera par la formation de l'équipe pédagogique de maternelle (conseiller pédagogique départemental de musique), mais aussi par une harmonisation des pratiques pédagogiques et des programmations. L'harmonisation des pratiques devra permettre de construire des programmations et des progressions pour chaque année du cycle. Le travail autour de l'écoute musicale et du chant sera intégré à la pratique de classe chaque jour pour permettre aux élèves de développer leurs capacités d'écoute. L'évaluation du dispositif se fera lors de temps de concertation entre enseignants. Ces derniers pourront s'appuyer sur les observations réalisées en classe mais aussi sur la capacité des élèves à restituer ce qu'ils auront entendu (consignes, histoires, mots, sons...).
Pour qui ? Niveau(x) d'enseignement Diversité des élèves (haut potentiel, ayant des difficultés, ayant des besoins spécifiques, primo-arrivants, etc.) Parents Équipe pédagogique	
Comment ? Quelle organisation ? Quelles démarches et procédures de travail sont envisagées ?	
Quand ? Durée prévue : x mois, 1, 2 ou 3 ans ? Quelle périodicité/fréquence ? Quelle place dans la semaine de l'élève ? Quel planning pendant l'année scolaire ?	
Modalité de l'évaluation des acquis des élèves Quels indicateurs de réussite observables seront pris en référence pour évaluer l'efficacité de l'action ?	

Projet de l'école 2013-2017**Axe 2 Favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves**

Titre de l'action pédagogique	Aménagement des parcours des élèves
Effet(s) attendu(s), au regard d'indicateurs repérés dans l'état des lieux	Ce dispositif a pour but de répondre au mieux aux besoins repérés des élèves de l'école en leur proposant un parcours individualisé.
Quels apprentissages précis suppose cette action ?	Cette action, au-delà de la différenciation pédagogique proposée au sein de chaque classe, a pour but de proposer des passerelles ou des aménagements aux élèves qui pourraient en avoir besoin.
Pour qui ? Niveau(x) d'enseignement Diversité des élèves (haut potentiel, ayant des difficultés, ayant des besoins spécifiques, primo-arrivants, etc.) Parents Équipe pédagogique	Il s'agira là de s'appuyer sur les évaluations des élèves de la classe par l'enseignant et, si nécessaire, par un regard croisé d'un membre du RASED de l'école, pour proposer des aménagements au parcours scolaire de l'élève. Chaque adaptation du parcours sera réalisée en concertation avec les parents de l'enfant (réunion de l'équipe éducative). Ces aménagements pourront prendre plusieurs formes (ces propositions de sont pas exhaustives dans la mesure où chaque cas d'élève est particulier) : - possibilité de basculer d'un niveau à l'autre au sein d'une même classe pour une ou plusieurs matières (ex : élève de CE2 inscrit en classe de CE1/CE2 qui travaille les compétences de maîtrise de la langue avec les élèves de CE1, dans le cas où le pilier 1 du palier 1 du socle commun n'a pas été validé). - possibilité de proposer des passerelles entre deux classes pour des élèves qui en auraient besoin. Ce dispositif implique une harmonisation des emplois du temps des deux collègues. (ex : un élève de CM1 qui va suivre des apprentissages en mathématiques en CE2 ; une élève de grande section lectrice qui suit les séances de lecture en CP) Ces dispositifs auront pour but de proposer aux élèves des parcours scolaires plus fluides et adaptés.
Comment ?	L'évaluation du dispositif portera sur l'évaluation des résultats des élèves concernés et le pourcentage de validation du palier 2 du socle.
Quand ? Durée prévue : x mois, 1, 2 ou 3 ans ? Quelle périodicité/fréquence ? Quelle place dans la semaine de l'élève ? Quel planning pendant l'année scolaire ?	
Modalité de l'évaluation des acquis des élèves Quels indicateurs de réussite observables seront pris en référence pour évaluer l'efficacité de l'action ?	

Projet de l'école 2013-2017**Axe 2 Favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves**

Titre de l'action pédagogique	Inclusion des élèves de CLIS au sein de l'école
Effet(s) attendu(s), au regard d'indicateurs repérés dans l'état des lieux	Ce dispositif a pour but de proposer aux élèves qui le peuvent de revivre des temps de classe au contact d'autres élèves de l'école. Ils peuvent expérimenter le fait d'être élève en grand groupe, avec un autre enseignant pour des domaines d'apprentissages où ils sont en réussite.
Quels apprentissages précis suppose cette action ?	Cette action s'inscrit dans le projet personnel de scolarisation (PPS) de chaque élève de CLIS. Elle visera à proposer aux élèves des temps de classe avec les autres élèves des classes ordinaires de l'école. La mise en place de ce dispositif se fera en concertation avec les autres enseignants de l'école. L'inclusion dépend fortement des effectifs et de la structure des classes de l'école. Il est très difficile d'inclure dans une classe à effectif élevé et / ou avec double niveau. Les temps d'inclusion pourront être réfléchis au sein des équipes de suivi de scolarisation. Un travail fait d'échanges réguliers entre l'enseignant de la CLIS et l'enseignant de la classe qui accueille l'enfant sera nécessaire pour que cette intégration soit le plus profitable possible à l'élève de CLIS accueilli. Ces échanges réguliers pourront se faire au sein des conseils des maîtres.
Pour qui ? Niveau(x) d'enseignement Diversité des élèves (haut potentiel, ayant des difficultés, ayant des besoins spécifiques, primo-arrivants, etc.) Parents Équipe pédagogique	Ces intégrations pourront porter sur un domaine précis des apprentissages (maîtrise de la langue, mathématiques, découverte du monde, arts visuels, musique, anglais E.P.S.) ou sur plusieurs. Elles pourront avoir lieu une ou plusieurs fois par semaine. La périodicité et les horaires d'inclusion devront respecter l'emploi du temps de l'élève qui peut avoir des accompagnements extérieurs. Dans le cas où un élève a un projet d'orientation en 6ème SEGPA et peut suivre le niveau scolaire d'un CE2, cette inclusion pourra se faire à temps complet dans une autre classe de l'école.
Comment ? Quelle organisation ? Quelles démarches et procédures de travail sont envisagées ?	L'évaluation du dispositif portera sur l'évaluation de leurs progrès dans le cadre du suivi de leur PPS. Les élèves inclus auront les mêmes évaluations que celles de la classe d'accueil.
Quand ? Durée prévue : x mois, 1, 2 ou 3 ans ? Quelle périodicité/fréquence ? Quelle place dans la semaine de l'élève ? Quel planning pendant l'année scolaire ?	
Modalité de l'évaluation des acquis des élèves Quels indicateurs de réussite observables seront pris en référence pour évaluer l'efficacité de l'action ?	

Projet de l'école 2013-2017**Axe 3 Le parcours de l'élève : de l'école au collège**

Titre de l'action pédagogique	Liaison GS-CP
Effet(s) attendu(s), au regard d'indicateurs repérés dans l'état des lieux	Apporter une cohérence entre les apprentissages réalisés en cycle 1 et ceux réalisés en cycle 2 en harmonisant les outils et les pratiques de classe à travers des rencontres entre enseignants de GS et de CP, mais aussi entre élèves de GS et de CP.
Quels apprentissages précis suppose cette action ?	Cette action a pour but de permettre une meilleure transition des élèves lors de leur passage de l'école maternelle à l'école élémentaire. Elle passe par des échanges de pratiques et d'outils de classe entre collègues. Des outils comme l'utilisation de « facilecture » ou « facilécriture » seront des axes privilégiés de travail dans la transition de la grande section de maternelle au CP.
Pour qui ? Niveau(x) d'enseignement Diversité des élèves (haut potentiel, ayant des difficultés, ayant des besoins spécifiques, primo-arrivants, etc.) Parents Équipe pédagogique	Des temps de rencontre entre enseignants seront essentiels à la mise en place de ce dispositif. Ils pourront avoir lieu plusieurs fois par an lors de conseils des maîtres inter-cycles. Les temps de rencontre entre élèves de grande section et de CP se poursuivront autour de projet spécifiques chaque année (lecture d'albums par les élèves de fin d'année de CP aux élèves de grande section, participation des élèves de grande section à des temps de classe dans les locaux de l'école élémentaire...).
Comment ? Quelle organisation ? Quelles démarches et procédures de travail sont envisagées ?	Les parents des élèves de GS (futurs élèves de CP) seront accueillis par les enseignants de CP en fin d'année scolaire pour préparer au mieux le passage à l'école élémentaire (explication des grands enjeux du CP, du fonctionnement de la classe ; visite de l'école). Le dispositif sera évalué par les observations faites par les enseignants concernés et par les résultats des évaluations de classe.
Quand ? Durée prévue : x mois, 1, 2 ou 3 ans ? Quelle périodicité/fréquence ? Quelle place dans la semaine de l'élève ? Quel planning pendant l'année scolaire ?	
Modalité de l'évaluation des acquis des élèves Quels indicateurs de réussite observables seront pris en référence pour évaluer l'efficacité de l'action ?	

Projet de l'école 2013-2017**Axe 3 Le parcours de l'élève : de l'école au collège**

Titre de l'action pédagogique	Liaison CM2-6^{ème}
Effet(s) attendu(s), au regard d'indicateurs repérés dans l'état des lieux	Apporter une cohérence dans les apprentissages réalisés en cycle 3 (dans le cadre de la réforme des cycles intégrant la classe de 6 ^{ème} au cycle 3).
Quels apprentissages précis suppose cette action ?	Cette action a pour but de permettre une meilleure transition des élèves lors de leur passage de l'école élémentaire au collège. Elle passe par des échanges de pratiques et d'outils de classe entre collègues. Les temps de rencontre entre enseignants (proposé dans le cadre des commissions de liaison CM2-6 ^{ème}) seront essentiels à la mise en place de ce dispositif. Ils auront lieu plusieurs fois par an et seront renforcés par des temps d'observation croisés des enseignants de CM2 dans des classes de 6 ^{ème} et d'enseignants du collège dans des classes de CM2. La mise en place de PPRE passerelle, de fiches de transmission et d'équipe éducatives en présence d'un membre du collège participera à une meilleure transition lors du passage en 6 ^{ème} .
Pour qui ? Niveau(x) d'enseignement Diversité des élèves (haut potentiel, ayant des difficultés, ayant des besoins spécifiques, primo-arrivants, etc.) Parents Équipe pédagogique	Les temps de rencontre entre élèves de CM2 et de 6 ^{ème} se poursuivront, autour de projet spécifiques chaque année : - défis scientifiques. - dispositif école et cinéma. - exposition proposée par le collège en partenariat avec l'école. - rencontre d'un auteur de littérature de jeunesse.
Comment ? Quelle organisation ? Quelles démarches et procédures de travail sont envisagées ?	- rallyes mathématiques. - projets fédérateurs (comme le projet ECORCE du conseil général) - initiation à l'allemand dans le cadre du parcours 6 ^{ème} bilingue proposé par le collège de secteur.
Quand ? Durée prévue : x mois, 1, 2 ou 3 ans ? Quelle périodicité/fréquence ? Quelle place dans la semaine de l'élève ? Quel planning pendant l'année scolaire ?	Ces diverses rencontres donneront lieu à des échanges entre enseignants et élèves à l'école et au collège. Une journée d'accueil au collège des futurs élèves de 6 ^{ème} continuera à être proposée et pourra être liée aux projets en cours.
Modalité de l'évaluation des acquis des élèves Quels indicateurs de réussite observables seront pris en référence pour évaluer l'efficacité de l'action ?	Les parents des élèves de CM2 (futurs élèves de 6 ^{ème}) rencontreront le principal du collège de secteur lors d'une rencontre organisée à l'école en présence du directeur et des enseignants de CM2. Le dispositif sera évalué par les observations faites par les enseignants concernés et par les résultats des évaluations de classe (en 6 ^{ème}).

Volet culturel

« À l'école primaire et au collège, au moins une fois par cycle, il est souhaitable qu'un des grands domaines des arts et de la culture soit abordé dans le cadre d'un projet partenarial conjuguant les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle.

Pour chacune de ces étapes, le volet culturel du projet d'école ou d'établissement, élaboré par les équipes éducatives, est le garant de la cohérence du parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque élève. Ce mode d'organisation au niveau de l'école ou de l'établissement permet de favoriser la démarche de projet entre les services déconcentrés des ministères en charge de l'éducation et de la culture, les autres ministères concernés, les collectivités territoriales et les associations et institutions culturelles, en s'appuyant notamment sur les ressources et les atouts locaux. » BO du 9 mai 2013

Année 1	Cycle 1			Cycle 2			Cycle 3		
	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6ème
Arts de l'espace : architecture, arts des jardins							X	X	X
Arts du langage : littérature (récit, poésie)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Arts du quotidien : design, objets d'art							X	X	X
Arts du son : musique (instrumentale, vocale)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Arts du spectacle vivant : théâtre, danse, cirque, marionnettes	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Arts du visuel : arts plastiques, cinéma, photographie	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Année 2	Cycle 1			Cycle 2			Cycle 3		
	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6ème
Arts de l'espace : architecture, arts des jardins							X	X	X
Arts du langage : littérature (récit, poésie)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Arts du quotidien : design, objets d'art							X	X	X
Arts du son : musique (instrumentale, vocale)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Arts du spectacle vivant : théâtre, danse, cirque, marionnettes	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Arts du visuel : arts plastiques, cinéma, photographie	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Année 3	Cycle 1			Cycle 2			Cycle 3		
	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6ème
Arts de l'espace : architecture, arts des jardins							X	X	X
Arts du langage : littérature (récit, poésie)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Arts du quotidien : design, objets d'art							X	X	X
Arts du son : musique (instrumentale, vocale)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Arts du spectacle vivant : théâtre, danse, cirque, marionnettes	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Arts du visuel : arts plastiques, cinéma, photographie	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Modalités d'organisation des APC

Année scolaire 2014 - 2015

Identité de l'école

Numéro d'identité : 0790754R

Ecole : Louis Aragon

Adresse : 12 rue du coteau St Hubert

Commune : Niort

Nombre de classes : 4 + 9 Nombre d'enseignants : 4 + 10

Effectifs

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
	40	40	40	41	35	36	41	44	317

< Pour les tableaux suivants, placer une croix dans les cases correspondant à votre dispositif >

Modalités de repérage des élèves

	PS-MS-GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Protocoles d'évaluations diagnostiques						
Evaluations continues	X	X	X	X	X	X

Elaboration des modalités d'évaluation

	PS-MS-GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Par le maître	X	X	X	X	X	X
En équipe de cycle						
Avec le Rased						

Organisation dans le temps

				Lundi			Mardi			Mercredi	Jeudi			Vendredi		
	2x30mn	3x20mn	1x1h	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Cycle 1					X			X								
Cycle 2					X			X								
Cycle 3					X			X								

Dans quels lieux interviendront les enseignants pendant le temps des APC (selon les besoins des élèves) ?

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Dans l'école		X	X			
Dans une autre école...	Du même groupe scolaire					
	De la commune					
	Du RPI					
	De la circonscription					

Quels autres enseignants pourront intervenir dans l'école pendant les APC (selon les besoins des élèves) ?

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du même groupe scolaire					
De la commune					
Du RPI					
De la circonscription					

Contenu des APC (pour toutes les écoles)

- A : Modalité unique*

Aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages	Aide au travail personnel	Activité prévue au projet d'école

*Cocher la case correspondante

• **B : Plusieurs modalités***

Aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages <u>et</u> aide au travail personnel	Aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages <u>et</u> activité prévue au projet d'école	Aide au travail personnel <u>et</u> activité prévue au projet d'école	Aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages <u>et</u> aide au travail personnel <u>et</u> activité prévue au projet d'école
			X

*Cocher la case correspondante

Echéancier annuel prévisionnel

Indiquer pour chaque période la répartition horaire hebdomadaire entre l'organisation des APC (O) et l'aide directe auprès des élèves (AD).

	P1	O	AD	P2	O	AD	P3	O	AD	P4	O	AD	P5	O	AD
Cycle 1	11	5	6	12	5	7	12	5	7	12	5	7	13	4	9
Cycle 2	11	5	6	12	5	7	12	5	7	12	5	7	13	4	9
Cycle 3	11	5	6	12	5	7	12	5	7	12	5	7	13	4	9

Date : 6/06/2014

Signature de la directrice et du directeur :



Ecole(s) : Louis Aragon élémentaire et maternelle

Commune(s) : Niort

Circonscription : Niort Sud

Projet de l'école (ou des écoles) 2013-2017

Validation

Commentaires

Projet pertinent et cohérent.

Validé le : 1^{er} octobre 2014

L'IEN par délégation du DASEN : D. BARZOTTI



L'IEN par délégation du DASEN :

Commentaires

Validé le :

Pour le conseil d'école, le Président :